



chapitre 6

# Les assistants techniques vus par...

Madeleine Bonnamour-Maquaire,  
Michel Gaud,  
Laurence Porgès  
*avril 1993*

- 5 AVR. 1995

ORSTOM Fonds Documentaire

N° :

41.264.502

Cote :

B





# Le point de vue des Français sur l'assistance technique <sup>1</sup>

« Le coopérant est le grand absent de la coopération : on n'en parle en effet que rarement, soit pour évoquer son importance quantitative... soit à propos d'événements internationaux... ou internes... Les véritables vecteurs de l'image de la coopération sont le Président de la République et le ministre de la Coopération... »<sup>2</sup>.

## Le grand absent

Tout est dit, et à la limite on pourrait en rester là. L'opinion française, telle qu'on peut la saisir à travers la presse, l'édition, les enquêtes, le cinéma... ne s'intéresse pas du tout aux assistants techniques, et assez peu à l'assistance technique, alors que les relations Nord-Sud, la coopération franco-africaine, la politique africaine de la France, les ONG... font l'objet de débats récurrents.

Pour des raisons évidentes de commodité, la présente étude n'a porté que sur des documents écrits. On n'a pas fait de recherche originale concernant la production radiophonique, télévisuelle ou cinématographique. Indirectement, des informations ont toutefois pu être obtenues sur ces médias. On pense à l'étude Barosud réalisée à l'initiative de la Commission coopération-développement et portant sur l'attitude de la presse écrite et de la télévision à l'égard des pays du Sud.

Même en ce qui concerne l'écrit, on ne saurait évidemment prétendre avoir approché l'exhaustivité. La méthode utilisée garantit cependant que

1. Par Laurence Porgès et Michel Gaud.

2. Duburch A., *L'information sur la coopération et l'éducation au développement en France : 1960-1981. Caractères généraux* : « griots et millénaristes », Bordeaux, 1986, 450 p. (Thèse pour le doctorat en droit de la coopération internationale, université de Bordeaux I), p. 337-338.

rien d'essentiel n'a été oublié. On a en effet consulté les fonds documentaires spécialisés, au premier rang desquels le plus concerné, c'est-à-dire le centre de documentation du ministère de la Coopération. La moisson a été fort maigre.

Ce n'est pas que la littérature concernant l'assistance technique soit inexistante. Les rapports officiels, en particulier, sont nombreux<sup>3</sup>. Mais ils traitent de l'assistance technique dans ses aspects quantitatifs et qualitatifs (effectifs, conditions d'emploi, carrières, problème des retours en France...) et non de l'opinion qu'en ont les Français. À une exception près, et bien ancienne : « S'ils admettent l'aide, [les Français] marquent une très nette préférence pour l'aide technique et culturelle (rejoints assez curieusement par les Africains) plutôt que pour l'aide financière »<sup>4</sup>. Il s'agit d'une annexe au célèbre rapport Jeanneney de 1964 qui fait référence à une enquête d'opinion non désignée. On n'en saura pas plus.

## De nombreuses enquêtes d'opinion

À côté des rapports généraux sur la coopération qui viennent d'être évoqués, le ministère de la Coopération a financé, dès les indépendances des pays africains, des sondages sous-traités à des instituts spécialisés.

Une partie de ceux qui ont laissé des traces<sup>5</sup> ne nous concerne pas puisqu'il s'agit d'enquêtes réalisées auprès des assistants techniques eux-mêmes (MARCOMER 1971, 1974 et 1978). La plupart des autres (SOFRES 1987, ARSH 1983, Louis Harris France 1985), s'ils ont des titres alléchants (par exemple « attitude des Français à l'égard de la coopération ») ne comportent aucune question relative à l'assistance technique. Fait exception l'enquête SOFRES 1975 (voir ci-après la bibliographie).

Il en est de même des sondages qui ont été effectués au cours des années récentes par ou pour des ONG ou des périodiques (quotidiens ou hebdomadaires), avec l'aide d'instituts spécialisés, et souvent repris par une large partie de la presse. Aucun d'entre eux n'est orienté spécifiquement sur l'assistance technique, et peu nombreux sont ceux qui abordent le sujet.

L'assistant technique est le grand absent. Car, lorsqu'une question est posée, c'est de l'assistance technique qu'il s'agit. Bien entendu, les Français y sont favorables, voire très favorables. C'est à leur yeux une

3. Voir *Scripta manent*.

4. Ginirand M., in *Rapport Jeanneney sur la coopération franco-africaine*, p. 68.

5. Quelques « anciens » du ministère pensent en effet que certains des cabinets qui se sont succédés rue Monsieur ont pu commander des enquêtes sans pour autant qu'elles soient transmises aux services.

très bonne manière de coopérer. Meilleure en tous cas que la coopération financière, ou que l'aide alimentaire. Mais l'on ne peut s'empêcher de penser que leur adhésion à la coopération technique est très largement abstraite. Comment ne pas être d'accord avec l'idée qu'elle contribue à la formation des partenaires, à la transmission du savoir et des techniques, bref, au développement économique et social ? En fait, le fort consensus sur l'assistance technique explique que l'on ne s'interroge pas sur les assistants techniques.

Y participent sans doute les concepteurs et les commanditaires des sondages. En témoignent de nombreux rapports ou déclarations officiels qui donnent souvent une image idéalisée de la coopération technique<sup>6</sup>. Ce n'est qu'au début des années quatre-vingt, avec en particulier le rapport Vivien, que des voix s'élèvent pour évoquer, et encore avec retenue, les effets pervers potentiels de l'assistance technique officielle. Et il va falloir dix ans pour que l'on passe du rapport quasi confidentiel à un ouvrage grand public, d'ailleurs très discuté<sup>7</sup>.

À l'heure actuelle, le pas n'a pas été encore franchi pour ce qui concerne les volontaires d'ONG. Qui aurait l'idée saugrenue et peu séante de mettre en cause, d'une manière quelconque, la présence de ces jeunes gens généreux dans les pays du Sud ? Voilà sans doute pourquoi les sondages récents diligentés par les organisations caritatives sont aussi muets sur le sujet que les enquêtes financées par le ministère de la Coopération il y a vingt ou trente ans.

Bref, la coopération technique n'est pas un véritable problème, sauf peut-être pour les individus directement concernés. Barosud<sup>8</sup> le confirme : le terme « coopérant » – ou l'un de ses équivalents – n'apparaît pas dans le discours des médias sur le Tiers Monde<sup>9</sup>.

## Quelques documents

Ont été consultés :

- le fonds de la bibliothèque (ouvrages et dossiers) et les archives du ministère de la Coopération et du Développement ;
- le fonds documentaire de la Commission coopération-développement ;
- le fonds documentaire Afrique de la Documentation française.

6. Voir « *Scripta manent* ».

7. Il s'agit de *Le gaspillage de l'aide publique* de Sylvie Brunel, Seuil, 1993.

8. Commission coopération-développement, *Barosud, l'image du Tiers Monde dans les médias*, Paris, ministère de la Coopération et du Développement, 1992, 238 p.

9. *op. cit.*, p. 150.

Ne sont signalés ci-après que les documents faisant état de l'opinion des Français sur l'assistance technique à partir d'enquêtes par sondage. Ont donc été systématiquement écartés :

- les rapports et documents administratifs concernant l'assistance technique (qui ont d'ailleurs fait l'objet de l'étude *Scripta manent*) ;
- les très nombreuses enquêtes d'opinion (et/ou leurs comptes rendus) consacrées au Tiers Monde, aux relations Nord-Sud ou franco-africaines, à la coopération, dans la mesure où elles ne traitent pas explicitement de l'attitude des Français à l'égard de l'assistance technique ;
- les documents divers, allant de l'article de journal à la thèse universitaire, en passant par les essais et romans, qui donnent de l'assistance technique une image qui « n'engage que leur auteur ». Ces documents sont au demeurant peu nombreux ;
- les enquêtes réalisées auprès des coopérants eux-mêmes (enquêtes MARCOMER 1971, 1974 et 1978) et les témoignages de coopérants.

## 1963

**Gintrand M.**, « Les attitudes de la population en Afrique noire et en France à l'égard de la coopération », note de M. Gintrand, in *Rapport sur la coopération franco-africaine* (Jean-Marcel Jeanneney), annexe 5. Paris, ministère de la Coopération, 1963, p. 67-68.



« Les considérations qui suivent s'inspirent de deux documents [NDRL : non référencés et introuvables] rédigés à la suite d'une enquête entreprise en Afrique noire et en France [NDLR : même remarque] (...) S'ils [les Français] admettent l'aide, ils marquent une très nette préférence pour l'aide technique et culturelle (rejoints, assez curieusement pour les Africains) plutôt que pour l'aide financière »



## 1975

**SOFRES**, « Attitude des Français à l'égard de la coopération. » Résultats d'un sondage réalisé entre le 7 et le 14 mars 1975 auprès d'un échantillon national de 1 500 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus. Montrouge, SOFRES, 1975. 87 p. multigr.



« Pour les Français la coopération devrait être orientée en priorité vers l'assistance technique, l'utilisation du savoir, plutôt que vers la fourniture de produits alimentaires et manufacturés.

43 % citent en premier l'aide médicale parmi les formes d'aide que la France devrait utiliser dans sa politique de coopération, 33 % l'assistance technique proprement dite, 29 % l'action culturelle (enseignement, envoi de professeurs). C'est chez les cadres que cette orientation est la plus marquée. » (p. IX)



## 1983

**Institut de sondage Lavalie**, « Les Français et le Tiers Monde ». Réalisé pour le CCFD avec le concours du CESEM – Centre d'études socio-économiques et de management – entre le 20 septembre et le 15 octobre 1983 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes de plus de 15 ans représentatif de la population française. Publié dans *FD Dossiers* 84-3. Cité par la synthèse RFC de 1987.



41,6 % des interrogés sont « le plus d'accord » avec la proposition suivante : « Ce qui est le plus urgent, c'est l'assistance technique pour former sur place les cadres qui feront décoller, de l'intérieur, leur propre pays ». L'aide alimentaire et en médicaments, le changement des règles du jeu du commerce international recueillent beaucoup moins d'opinions favorables, respectivement 19,8 et 24,3 % (d'après RFC).



## 1985

IFOP, « Les 15/24 ans face à l'actualité ». Réalisé du 26 au 29 avril 1985, échantillon représentatif de 802 jeunes de 15 à 24 ans. Publié dans *L'Humanité Dimanche* du 10 mai 1985. Cité par la synthèse RFC.



À la question « Des centaines de milliers d'hommes meurent de faim en Afrique et particulièrement en Éthiopie. Seriez-vous personnellement prêt à partir pour aider sur place ? », 46 % répondent oui, 46 % non, 8 sont sans opinion (d'après RFC).



Louis Harris France, « Les 15-20 ans et le Tiers Monde », 1985. 14 p. Résultats d'un sondage réalisé du 19 au 25 juin 1985 auprès d'un échantillon de 600 jeunes Français âgés de 15 à 20 ans (méthode des quotas) pour *Actuel-Développement*, Terre des Hommes, Frères des Hommes, CCFD. Publié dans *Actuel-Développement*, septembre-octobre 1985. Cité dans la synthèse RFC de 1987.



Apporter au pays du Tiers Monde une « aide technique » est considéré comme « très efficace » par 67 % des enquêtés et « assez efficace » par 28 %. Seul « aider les organisations paysannes de ces pays » réalise un score à peu près aussi favorable (respectivement 65 et 29 %) (d'après RFC).





**1987**

RFC, *Synthèse des sondages relatifs à l'aide du Tiers Monde et publiés en France depuis 1982*, Paris, RFC (Réfléchir, Formuler, Communiquer), 1987, non pag., multigr.

(Couvre 18 sondages dont 3 spécifiquement consacrés au Tiers Monde).

## **Les assistants techniques vus par des volontaires <sup>10</sup>**

Cette étude a été élaborée à partir d'entretiens réalisés auprès de volontaires de longue durée, au service d'organisations non gouvernementales (ONG) et auprès d'un formateur de coopérants qui effectue de fréquentes missions de courte durée outre-mer.

Vingt volontaires ont été interrogés, dont douze hommes et huit femmes travaillant pour sept ONG différentes<sup>11</sup>. Les volontaires hommes interviewés peuvent être coopérants du service national (CSN) ou non, mais aucun entretien n'a eu lieu avec des AT-CSN.

Les professions ou métiers d'origine sont très divers, ainsi que les responsabilités exercées sur le terrain : agriculteur, gestionnaire, formateur en gestion (informatique), infirmière, paysagiste chargé de petite hydraulique villageoise, médecin généraliste, professeur de physique, orthophoniste devenue conseillère pédagogique, ingénieur des arts et métiers responsable de chantiers de construction, responsable de mouvement de jeunesse, architecte, assistante de direction, pharmacienne etc.

En dehors d'Haïti, les lieux de séjour de ces volontaires sont situés sur le continent africain : Tchad, RCA, Rwanda, Côte-d'Ivoire, Gabon, Cameroun, Angola, Togo, Madagascar, Zambie, Ouganda... et la période couverte par les entretiens va de 1987 à 1992.

10. Par Madeleine Bonnamour-Maquaire.

11. Association française des volontaires du progrès (AFVP), Scouts de France (SDF), Médecins sans frontières (MSF), Délégation catholique à la coopération (DCC), Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), Service protestant de mission et de relations internationales (DEFAP) et Medicus Mundi.

Il faut faire les réserves d'usage sur ce type d'entretiens : en effet, les volontaires ont donné leur image des AT, (y compris des AT-CSN), image forcément subjective. Les dix-huit personnes interrogées ne représentent en aucune façon tous les volontaires se trouvant dans le même pays, à la même période. Elles ne sont que les témoins d'une situation donnée, à un moment donné. Néanmoins, les convergences que l'on constate dans les jugements portés ne paraissent pas être le fruit du hasard<sup>12</sup>. Il va de soi que l'auteur de ces entretiens s'est gardé de porter le moindre jugement personnel sur les opinions émises par les volontaires.

Beaucoup d'AT rencontrés ou fréquentés par les volontaires sont des enseignants du secondaire ou du supérieur, des médecins, et en moindre proportion des agronomes et vétérinaires, sans compter quelques coopérants militaires ou gendarmes.

Les différentes opinions émises au cours des entretiens ont été synthétisées selon six thèmes, par ordre décroissant d'intérêt : motivation ; comportement dans les activités exercées ; attitude face aux différences ; préparation aux chocs de l'arrivée et du retour ; recrutement et durée du séjour ; image des organismes officiels représentant la France.

## Des professionnels

Pour les volontaires interrogés, l'intérêt porté par les assistants techniques à leur travail, aux projets dont ils ont la charge ou auxquels ils participent est évident, qu'il s'agisse de projets éducatifs, de développement rural ou autre. De surcroît, l'image laissée est celle de personnes compétentes dont la conscience professionnelle ne fait aucun doute. Mais il apparaît que les coopérants, en majorité, restent indifférents à tout ce qui ne concerne pas leur travail. « Il ne semble pas qu'un idéal de développement les préoccupe ». Ce sont, dans l'ensemble, des professionnels qui font correctement leur travail. « Sans plus... »

Le revers de la médaille est que leur motivation profonde est la poursuite de leur intérêt personnel, qu'il s'agisse de carrière professionnelle ou de gains financiers liés à leur statut de coopérant. Certains volontaires estiment que les motivations pourraient être classées dans l'ordre décroissant suivant : carrière professionnelle ; intérêt financier ; intérêt pour le pays où ils sont envoyés.

12. On a placé entre guillemets ceux de ces jugements qui paraissent les plus significatifs. Il ne s'agit pas pour autant de citations à la lettre.



Un autre concept important mis en avant par les interviewés est celui du « pouvoir » que confère toute responsabilité, si petite soit-elle. Les tâches confiées aux AT leur donnent souvent une importance sur le plan psychologique et sociologique qui les pousse à se survaloriser (mais peut rendre leur réinsertion professionnelle en France difficile). Cet aspect de la motivation n'est pas négligeable, tout au moins pour les AT les plus anciens.

Par contre, on retrouve assez souvent une motivation de générosité, de dévouement et de confiance dans le développement du pays où ils sont affectés, chez de jeunes coopérants, tels les enseignants. De nombreux exemples recueillis prouvent que la générosité existe partout, mais les cas paraissent isolés, exceptionnels. Il s'agit souvent de médecins ou de chirurgiens AT qui sont passionnés par leur travail qui leur prend beaucoup de temps et leur demande de faire face, avec peu de moyens, à des situations très difficiles.

Une des motivations des CSN peut être d'échapper au service militaire traditionnel, mais elle n'est sans doute pas la principale.

## **L'argent, toujours..**

Il est intéressant d'évoquer la manière dont les volontaires perçoivent le problème de la rémunération des AT, civils comme CSN.

Selon leur témoignage, les volontaires d'ONG, CSN ou non, reçoivent environ 3 000 F par mois.

Ils estiment que les AT-CSN gagnent environ 8 000 F par mois soit un « salaire » plus de deux fois supérieur au leur.

Par rapport aux AT civils, les volontaires des ONG déclarent toucher un salaire dix fois moindre, à qualification égale (cas des médecins). Un assistant technique universitaire gagnerait entre 20 000 et 40 000 F. D'une manière générale, les volontaires évaluent le salaire d'un AT à environ trois fois celui qu'il perçoit en France.

Du fait de ces écarts de revenus, les volontaires perçoivent parfois un certain mépris dans l'attitude des AT à leur égard.

Ils estiment que la motivation financière est toujours importante chez les AT, même CSN. À la fin de leur temps de service, s'ils restent encore quelques mois pour mener à bien leur projet ou finir l'enseignement scolaire dont ils sont chargés, ils bénéficient d'un contrat complémentaire, avec le double ou plus de leur salaire.

Il n'est pas surprenant alors d'entendre certains volontaires proclamer que la motivation des AT et AT-CSN se résume à venir en Afrique « pour se construire une maison en France ou s'acheter un appartement ».

## **Le revenu des homologues.**

Pour les volontaires interrogés, les AT gagnent en moyenne quatre à cinq fois plus que leurs homologues africains : le salaire d'un universitaire africain – Afrique occidentale ou équatoriale – serait approximativement de 5 à 6 000 F par mois.

Or, en général, les AT ne semblent pas se poser de questions quant au montant de leurs salaires par rapport à celui des cadres africains de formation similaire, ni sur leur niveau de vie par rapport à la population environnante. Cela semble normal à la plupart d'entre eux, leur salaire étant une juste rétribution du travail qu'ils fournissent et une compensation pour leur éloignement. Quelques-uns toutefois ressentent un certain malaise vis-à-vis de leurs homologues africains. Des témoignages de volontaires tendraient à prouver que des cadres africains vivent mal cette différence de salaires.

## **Une plus grande ouverture d'esprit chez les enseignants**

Il semble, à travers plusieurs témoignages, que les AT civils n'aient pas toujours une attitude coopérative avec les volontaires. Ces derniers, souvent très impliqués dans leur projet, vivent mal leurs relations avec des « experts » qui paraissent éloignés des problèmes des PVD et dont l'attitude leur paraît parfois condescendante, voire méprisante.

Il est arrivé à des volontaires d'entrer en conflit avec leur chef de projet AT civil, leurs conceptions étant différentes. Ceci peut expliquer qu'un des volontaires interrogés ait refusé le contrat d'assistance technique civil qui lui avait été proposé à la fin de son séjour.

Certains volontaires déclarent avoir réfléchi à la raison d'être de l'assistance technique et du volontariat et en tirent la conclusion que volontaires comme AT manquent d'humilité face aux Africains dont le raisonnement et la structure de pensée sont différents. AT et volontaires n'acceptent pas cette différence et cherchent à imposer leurs façons de voir et d'agir. « Avons-nous une place ? » « Sommes-nous utiles ? ».

Enfin si les AT-CSN sont souvent influencés par le milieu « coopérant technique » qui leur est plus proche que celui des volontaires, certains, surtout dans la profession médicale, ont assuré des tâches au-delà des moyens dont ils disposaient, avec beaucoup de courage. Tel cet AT-CSN dentiste qui a ouvert un poste de santé dans un quartier de bidonvilles mais dont le dynamisme de départ a été écrasé par la suite, faute de moyens et de soutien, ou cet autre qui n'a pas compté sa peine lors d'une épidémie de choléra.

Quant au comportement des AT civils par rapport à leur travail, leur implication, leur compréhension, et leur écoute face à leurs homologues, plusieurs témoignages concordent pour présenter les jeunes AT et en particulier les enseignants comme ceux qui s'investissent le plus, qui ont de bons contacts avec les volontaires et avec les cadres du pays.

L'exemple d'un AT enseignant, formateur de formateurs de jeunes, qui a réussi à établir de très bonnes relations au cours de cette formation, à créer des échanges, des conseils, une atmosphère de dialogue qui ont conduit à la naissance d'amitiés solides, vient compléter cette approche d'ouverture d'une partie des enseignants. Mais ce dernier exemple paraît être un cas peu fréquent. Il reste que le milieu AT universitaire est présenté comme le plus intéressé par le pays, sa culture, les différents aspects de sa civilisation, les modes de vie des différentes catégories de la population. Certains universitaires résident longtemps dans les villages. Un enseignant universitaire a été également cité pour avoir lancé une ONG avec des responsables nationaux pour créer des mini-projets de développement sur l'ensemble du pays. D'autres exemples, moins fréquents, sont relevés, tels ceux de femmes médecins, épouses d'AT, qui durant le temps de séjour de leur mari ont apporté bénévolement leur aide à l'hôpital. D'ailleurs des volontaires CSN-médecins ont témoigné positivement sur la participation, tout à fait bénévole, des AT civils médecins dans les hôpitaux des villes, à des hôpitaux ou dispensaires de brousse gérés par des ONG, et ceci malgré leur charge de travail et le peu de moyens dont disposent les hôpitaux des villes. Pour les AT il s'agit alors d'un « compagnonnage » avec les volontaires médecins qui animent ces institutions.

Il faut préciser qu'à travers les récits des volontaires CSN du secteur santé, les AT médecins sont souvent les « premiers » dans les hôpitaux, c'est-à-dire qu'ils en sont les responsables, très impliqués et motivés par leurs tâches, immenses, sans fin... et sans moyens. Ils ont plus de responsabilités que dans un service médical français, mais sont plus autonomes ; l'ambiance, sur le plan de la compétitivité professionnelle est beaucoup plus calme.

Mais cette autonomie, dont bénéficient aussi certains AT universitaires, leur permet parfois d'obtenir des financements pour des recherches qui n'ont pas toujours une utilité certaine pour le pays.

Les difficultés rencontrées par les AT sont également soulevées par les volontaires. C'est ainsi qu'il est difficile de gérer des projets lorsque plusieurs Africains y participent et que des conflits éclatent entre eux. Pour les régler avec un mode de pensée cartésien, c'est pratiquement impossible, les mentalités sont différentes. Autre difficulté : travailler avec plusieurs coopérants originaires de pays différents !

Un des volontaires interrogés n'hésite pas à dresser une typologie des AT civils. Il distingue « le colonisateur » ; « le professionnel » qui fait correctement son travail ; « le militant » qui réfléchit au sein d'associations de coopérants sur la différence de niveau de vie entre Européens et Africains, par exemple.

Il est certain que l'exemple suivant, relevé au cours d'un autre témoignage, pourrait classer le personnel soignant dans la première catégorie : dans certains hôpitaux de brousse africains, la population appelle systématiquement « docteur » tout le personnel soignant européen, pour ne pas dire « blanc », qu'il soit médecin ou non, mais n'utilise pas ce titre vis-à-vis des Africains réellement médecins. On retrouve là le problème de pouvoir dont il a été question dans la motivation. Et pourtant les médecins AT de cet hôpital sont ouverts au pays, s'entendent avec leurs homologues et assurent plus que correctement leur travail.

Le comportement des AT qui restent longtemps dans un même pays peut également poser des problèmes d'installation, de non remise en question de leurs tâches, de leur pouvoir. Il est ainsi à l'origine d'un manque de compréhension de l'évolution des problèmes, d'une non adaptation, d'un autoritarisme face aux jeunes AT et aux homologues africains. Certains médecins, assistants techniques et chefs de projets, présents depuis de nombreuses années, entrent souvent en conflit avec leurs homologues pour lesquels ils marquent peu de considération. Et certains enseignants ont la réputation de ne pas varier leurs cours depuis quinze ans...

## **Ignorance des savoirs locaux**

Mais le comportement le plus remarqué par les volontaires est celui qui consiste pour les assistants techniques à apporter leurs connaissances sans tenir compte des acquis de la population locale, et de vouloir les imposer en faisant abstraction des contraintes sociales, géographiques, culturelles et traditionnelles du pays.

Les volontaires dénoncent là une attitude autoritaire de mauvais pédagogue. Il n'est pas tenu compte de l'autre, forcément différent, mais qui peut aussi beaucoup apporter, étant originaire du pays et ayant quelque idée sur la façon dont se comportent ses concitoyens, sa région ou son village. Par ailleurs, cet autre n'a sans doute pas attendu les experts pour agir là où il se trouve.

Les coopérants partent souvent du principe qu'ils ont à apporter une technique ou une méthode. Ils estiment avoir le pouvoir que donne la connaissance et tentent rarement une démarche pour se remettre en cause... Or, fréquemment, leur formation professionnelle est inadaptée aux techniques à employer dans les PVD. Le terme même « assistance »

précise un témoin ayant déjà une longue expérience des PVD, signifie que l'on doit « accompagner ceux que l'on aide » dans les tâches dont ils sont responsables. Si « l'on n'habitue pas les gens à se prendre en charge », c'est-à-dire à utiliser leurs propres connaissances, même si elles sont artisanales et relèvent d'une intuition ancestrale, si on ne les incite pas « à faire avec les moyens dont ils disposent », ils ne seront jamais « responsabilisés » et les projets réalisés seront comme tant d'autres « abandonnés dès le départ des AT ».

Des attitudes de coopérants ont été données en exemple et reflètent tous les cas de figure possibles... Car au delà des schémas généraux, les volontaires interrogés se plaisent à souligner l'importance de la personnalité de chaque individu.

Ainsi, il est fréquent que des AT dont la motivation est financière soient disponibles et ouverts vis-à-vis de ceux avec lesquels ils travaillent. Par contre, un autre coopérant dont la motivation première est de « faire de l'argent » reste très fermé et adopte une conduite ouvertement raciste. Il semble que les cadres dits « supérieurs » (diplômés d'enseignement supérieur, médecins ou vétérinaires...) soient souvent plus ouverts que les techniciens et autres groupes qui vivent assez repliés sur eux-mêmes tels que les gendarmes ou les militaires.

## **Paternalisme bienveillant**

Une autre attitude remarquée est celle qui consiste à éviter que les gens se prennent en charge, non pas en leur imposant des connaissances mais en les aidant trop sur le plan matériel. Un enseignant, dont la motivation n'était pas financière, mais généreuse, avait entrepris de former des formateurs ruraux par des stages organisés en ville et rémunérés. Les stagiaires, n'ayant plus de motivation, puisqu'ils étaient payés, venaient et... ne participaient pas au stage.

En sens inverse, a été cité l'exemple d'une jeune femme agronome travaillant dans une région très éloignée de la capitale qui, au cours d'un séjour de deux ans, a appris la langue pour être plus proche des paysans, mieux intégrée au village et réaliser ainsi un travail plus efficace.

## **La vie en ghetto**

Sur le plan de la vie conviviale, deux attitudes sont évoquées : ou bien les AT restent chez eux, car ils résident dans des pays à risques, ou bien ils se reçoivent entre eux à l'occasion de soirées entre Blancs. Les AT

résident plus dans les villes qu'à l'intérieur du pays et si l'on rencontre parfois quelques Africains dans ces soirées, il s'agit de membres « sélectionnés » de l'élite : milieu universitaire ou catégorie professionnelle similaire à celle des AT qui reçoivent.. On retrouve ici le cloisonnement social qui existe souvent en France. Dans certains pays – en Afrique de l'Est tout particulièrement –, le manque d'ouverture des Blancs ou simplement « la peur de l'autre » sont tels que si l'on est invité à une soirée il faut demander s'il est possible d'amener un ami africain...

De l'avis de plusieurs volontaires, les coopérants estiment que les Africains sont « intéressés » et en conséquence les fuient... Un volontaire dont le niveau de vie était évidemment plus bas que celui des AT a remarqué qu'ainsi il lui était plus facile de se faire des amis africains et de s'intégrer au milieu. Si le milieu coopérant vit très refermé sur lui-même, formant souvent un petit « ghetto blanc », et ceci aussi bien en brousse qu'en ville, chaque catégorie professionnelle de coopérants se replie également sur elle-même. C'est le cas des enseignants, et plus encore des militaires et gendarmes.

Pour les volontaires, les AT « passent à côté de quelque chose d'important » : la connaissance de l'autre, à travers sa façon de vivre, sa culture, sa structure de pensée. C'est le rejet d'un apport possible dans leur travail, c'est le refus d'un enrichissement culturel. Mais il est vrai que la différence de niveau de vie fausse les relations. Dans l'ensemble, les volontaires n'ont pas remarqué, sauf exception rare, d'attitude raciste ouverte.

Enfin, il existe souvent des cloisons entre volontaires ONG, CSN et AT. Ces derniers paraissent parfois avoir une opinion si négative sur l'Afrique en général et sur les Africains en particulier, que les volontaires, par réaction, deviennent parfois trop idéalistes.

Selon plusieurs témoignages, la culture, l'histoire, la ou les langues du pays laissent souvent les coopérants indifférents. Le tourisme les intéresse davantage, ou les clubs de tennis, ou la piscine, ou toute autre activité réunissant les AT entre eux. Globalement les volontaires rencontrés estiment que 50 % des coopérants sont indifférents alors que les autres 50 % se partagent entre l'intérêt pour la culture, l'histoire, la géographie du pays et le tourisme. Mais l'intérêt pour un pays ne va pas toujours jusqu'à l'ouverture et l'échange avec les habitants. En fait, beaucoup n'ont pas la curiosité de l'Afrique. Ils cherchent à recréer un « petit intérieur français » chez eux. Ils sont très sensibles à un certain mode de vie « colonial » encore à l'honneur dans certains États africains si bien que, lorsqu'ils sont affectés loin de la capitale, ils souffrent vite du « spleen » du coopérant !



Les volontaires ont mentionné les deux associations s'occupant des Français à l'étranger, l'ADFE (Association démocratiques des Français de l'étranger) et l'UFE (Union des Français de l'étranger). Ils estiment que souvent leur action se réduit à une lutte politique et idéologique et qu'elles s'occupent assez peu de leurs concitoyens.

Le style de vie de quelques coopérants à niveau de vie élevé indispose certains volontaires qui sont choqués du contraste entre la facilité de leur vie et celle, si difficile, d'une grande partie de la population africaine. Ils vont jusqu'à affirmer que cette trop grande facilité de vie a contribué à entretenir en Afrique l'idée que tout était facile en France, « d'où l'émigration ».

## **Une préparation insuffisante et inadaptée**

Des entretiens avec les volontaires, il ressort que si les AT suivent un stage de formation de huit jours environ, obligatoire avant leur départ de France, cette formation qui semble convenir pour les jeunes ou les « partants pour la première fois » n'est plus adaptée aux coopérants ayant dix ou quinze ans de carrière. De surcroît, elle devrait être complétée par une « préparation à la rencontre » avec un PVD, que rendent nécessaires les différences de mentalités et de niveau de vie. Une telle préparation, qui existe dans certaines ONG pour les volontaires, n'existe pas pour les coopérants. Cela éviterait peut-être le choc de l'arrivée et le racisme primaire qui en découle parfois.

Cette préparation au départ devrait être suivie sur place, dans les semaines qui suivent l'arrivée du coopérant, d'une approche du pays faite par des AT expérimentés et par des cadres du pays.

Une information sur l'échelle des salaires et le niveau de vie des habitants que les coopérants vont rencontrer ne serait pas superflue : expliquer par exemple « au niveau de l'argent » qu'un AT ne doit pas se conduire comme d'autres « Blancs » – commerçants, entrepreneurs... – dont le principal but est la rentabilité, et qu'ils sont là pour une mission bien précise.

Les recommandations faites au cours des sessions de trois jours organisées par les missions de coopération, sur place, à l'arrivée des coopérants, ont soulevé quelques réticences de la part des volontaires. Ils ne s'y sont pas sentis accueillis et il n'y avait aucune information les concernant.

Ils ont considéré également que les informations auraient pu être communiquées sous forme d'échanges et non sur un ton péremptoire ne soulevant aucune objection. Enfin les informations concernaient le côté

pratique de la vie quotidienne mais n'abordaient pas les problèmes de fond et tout particulièrement l'attitude face aux gens du pays, aux homologues etc...

Un formateur ayant participé aux stages de départ des coopérants ne croit pas à cette formation, mais plutôt à une formation continue.

Les stages de départ tels qu'ils sont faits actuellement en France ne lui semblent pas rentables, par contre une préparation matérielle, psychologique, sociologique, affective au départ de la France et surtout au choc de l'arrivée nécessiterait une petite semaine. Un « accompagnement » par intermittence sur le terrain compléterait cette préparation en habituant les AT à prendre du recul par rapport à leur métier, aux personnes qu'ils rencontrent, avec lesquelles ils travaillent. Cet « accompagnement » pourrait se faire d'abord par une session d'un ou deux jours, deux mois après l'arrivée du coopérant dans le pays et ensuite tous les six mois.

Enfin, compte tenu des difficultés d'adaptation des AT à leur retour en France, il ne serait pas inutile de les aider à y penser six mois avant leur départ définitif, et d'organiser également, selon l'avis d'un autre volontaire, un stage au retour en France avec participation éventuelle d'homologues africains.

## **Recrutement et durée du séjour**

Pour plusieurs volontaires la sélection des AT et CSN semble faite sur des critères de compétence technique. Les qualités humaines d'écoute et d'attention aux autres ne sont pas forcément recherchées. « Si elles existent, tant mieux, sinon c'est une considération négligeable ».

Par ailleurs, la motivation des AT telle qu'elle a été ressentie par les volontaires n'est peut-être pas assez remise en question. Un témoin raconte avoir rencontré des coopérants qui partaient en Afrique pour fuir des problèmes d'ordre personnel et ce, parmi des médecins... Le manque de connaissances les plus élémentaires sur le pays l'a également beaucoup choqué. Une autre question est souvent posée : il semble aux volontaires qu'il n'y ait pas de lien entre les tâches pour lesquelles les coopérants ont été recrutés et celles qu'ils effectuent réellement. En fait, aucune tâche n'est définie contractuellement.

Peut-être faudrait-il préciser ce que l'on attend des coopérants ? Le ministère de la Coopération ne devrait-il pas redéfinir une politique de recrutement, élaborer un cadre de référence ? Si les AT ne doivent pas se contenter de transférer leur connaissances – encore faudrait-il donner

quelques recommandations sur la façon de procéder à ce transfert – mais également assurer un rôle d'animateur ou tout simplement apprendre à se mettre à l'écoute et au service des autres, il faut en tirer les conséquences en matière de recrutement, car « cela ne se fera pas automatiquement ».

L'exemple, dans certains pays d'Afrique, de médecins qui restent en poste au delà de 6 ou 8 ans ne s'est pas révélé efficace : pas d'adaptation à l'évolution scientifique, pas d'échange d'idées, pas de renouvellement, position arrêtée : « je suis là depuis longtemps, je connais bien le pays, je sais ce qu'il faut faire... », opposition aux jeunes médecins qui arrivent, idées sclérosées face aux idées nouvelles, etc.

Toutefois, il semble souhaitable que les AT demeurent en poste au moins quatre ou cinq ans, faute de quoi, leur présence n'est pas rentable. Mais certains volontaires estiment qu'au delà de trois ans il y a usure psychologique et sociologique.

Certains envisagent une autre forme d'aide en personnel : l'envoi d'experts en missions de courte durée. Cette proposition est faite dans le but de rendre plus responsables les nationaux et de leur laisser l'initiative. Dans cette optique, il n'y aurait plus d'experts permanents.

Les volontaires insistent sur un problème qui leur paraît de plus en plus crucial : le retour définitif en France des AT contractuels. Peut-être faudrait-il envisager un accompagnement du ministère de la Coopération pour aider à la réinsertion professionnelle de ces coopérants ? Certaines entreprises envoient leur personnel à l'étranger pour se former ou acquérir de l'expérience. Ne serait-il pas possible d'établir des contacts entre ces firmes et le ministère dans le but de répondre à une demande de personnel ayant l'habitude de gérer des projets en Afrique et qui allie à la compétence technique des qualités humaines d'écoute et de respect vis-à-vis des cadres étrangers ?

Cet ex-formateur des Volontaires du progrès estime, par exemple, que les entreprises de BTP recherchent des chefs de projet et que les volontaires pourraient partir parrainés par ces entreprises afin d'être certains d'avoir du travail, à leur retour, dans cette profession.

Le ministère de la Coopération pourrait peut-être négocier avec des entreprises ou avec des institutions de développement local ou d'aménagement du territoire la réinsertion des coopérants qui ont l'expérience de la conception, du suivi et de la gestion de projet.

Il faut, de toutes façons, que les coopérants préparent très tôt leur retour.

## Image contrastée des représentations françaises

Au cours de leur séjour, les volontaires se sont également fait une opinion sur les ambassades, les consulats, les missions de coopération et les antennes médicales. Ils ont tenu à faire part de leurs impressions sur ce point.

Les ambassades, qu'ils n'ont pas tellement l'occasion de fréquenter, leur apparaissent souvent comme un « monde clos » et parfois, de style encore colonial. Pour quelques-uns d'entre eux, elles font preuve d'un manque d'intérêt aux problèmes réels du pays et semblent ne s'intéresser aux ressortissants français que s'ils sont peu nombreux. Certains trouvent un accueil plus chaleureux dans les ambassades d'autres pays européens. La personnalité des ambassadeurs est, là aussi, à prendre en compte.

Les consulats donnent aussi une image très variée en rapport avec les compétences et qualités humaines dont font preuve leurs responsables. Pour un consulat où règne une bonne entente, où le meilleur accueil est réservé aux ressortissants européens comme africains, d'autres pratiquent une sélection dans l'accueil qui fait fuir les originaires du pays par leur manque d'aménité. Quelques-uns réservent un mauvais accueil à tous...

Quant aux missions de coopération, là encore, les avis sont partagés : si certains n'ont rien à en dire, quelques volontaires témoignent des excellentes relations qu'ils avaient avec elles ; d'autres ont eu l'impression qu'on n'attachait pas d'importance à leur action, qu'ils n'étaient pas considérés, du fait de leur statut de volontaire. Certains ont reçu des encouragements oraux pour les projets dont ils avaient la charge, mais aucune aide réelle, aucun soutien n'a suivi.

Six volontaires sur les vingt interviewés, tous ayant servi dans des pays différents, ont gardé une image assez négative des médecins des antennes médicales des missions. Les jugements sont sévères et dénoncent leur incompétence comme leur volonté d'en faire le moins possible pour ne pas rater leur partie de tennis, en passant par leurs attitudes méprisantes ou « colonialistes » envers les bénéficiaires originaires du pays, laissant ainsi « une impression désastreuse ». Les autres volontaires n'avaient pas d'opinion particulière sur ces médecins, à l'exception d'un seul qui a tenu à témoigner de la compétence et du dévouement du médecin en poste où il se trouvait.

Il faut préciser que les volontaires ont ressenti, dans certains pays, l'admiration dont bénéficie la France, l'aura de respect dont elle est entourée, et que l'image plus ou moins subjective qu'ils ont des

organismes officiels la représentant, plus négative que positive, leur donne à penser que la France ne sait peut-être pas utiliser ce capital de confiance et qu'elle déçoit l'attente des habitants des pays qu'ils viennent aider.

## **Une politique de coopération controversée**

Tout naturellement, si l'on peut dire, les volontaires en arrivent à mettre en question la politique française de coopération souvent en partant de cas concrets.

Un exemple intéressant en raison de ses nombreuses implications est celui d'une femme médecin envoyée en coopération technique dans un pays très perturbé depuis de nombreuses années par des conflits meurtriers, mais où la paix semblait revenue. Un contrat de deux ans lui a été fait pour un projet de santé publique, dans une région éloignée de la capitale, contrat fait à la suite d'une mission d'évaluation effectuée deux ans auparavant. Les conflits survenus entre-temps ont profondément bouleversé le pays, la situation générale de la santé publique, et le gouvernement lui-même qui n'était plus en accord avec les objectifs originels. La mission d'évaluation semblait obsolète et le contrat de cette assistante technique se révélait pratiquement impossible à réaliser, d'autant que le ministère de la Coopération ne pouvait lui fournir les moyens matériels nécessaires, en particulier un véhicule. C'est une organisation humanitaire qui l'a finalement dépannée en mettant provisoirement à sa disposition un véhicule et du matériel de base.

Les exemples suivants posent d'autres problèmes : un coopérant chargé d'une mission dans le domaine de l'agriculture est resté de longs mois sans voir un représentant de la mission, sans recevoir d'aide spécifique, en fait sans suivi technique pendant deux ans. Des enseignants affectés dans des villes éloignées de la capitale doivent faire face à des classes trop chargées (100 à 120 élèves pour une classe de philosophie...), à une solitude morale, sociologique et psychologique assez grande : ils restent alors isolés ou bien ils deviennent marginaux.

C'est à partir de tels exemples que les volontaires s'interrogent.

Est-il opportun de créer des postes d'AT initiés à la suite de missions d'évaluation trop anciennes ou effectuées dans un contexte totalement différent ?

Le suivi des projets est-il réellement effectué ?

La pérennité des postes est-elle assurée, soit par le remplacement d'un AT par un autre, soit par l'affectation d'un homologue ?

Le budget du ministère de la Coopération permet-il un financement souple ? La lourdeur administrative n'est-elle pas un frein pour la mise en route de la logistique nécessaire au projet ?

On notera, pour finir, une remarque portant sur les difficultés inhérentes aux gouvernements des pays du champ : quelques États manifestent le désir de remplacer les AT par un financement direct. Il y a là un problème de « pouvoir » lié au financement : les responsables africains s'estiment déçus de toute autorité s'ils doivent dépendre de la nomination des AT par la coopération française.

Par ailleurs les AT ne se sentent pas toujours soutenus par les autorités du pays, car parfois, les responsables ne s'intéressent pas au suivi de leurs projets, quand ils ne les contrent pas ouvertement.

## Bibliographie

### Articles

Pour les articles de périodiques, ils concernent essentiellement les résultats, commentés ou non, des enquêtes et des sondages.

« Les problèmes posés par le recrutement et le statut des agents français de la coopération technique ». Rapport présenté au nom du Conseil économique et social par Léo Hamon. *Journal officiel. Avis et rapports au Conseil économique et social*, n° 5, 13 avril 1966, pp. 235-250. Analyse de la situation dans les différents ministères concernés : statistiques, recrutement, incitations pour le recrutement, problèmes de formation ; difficultés et problèmes de recrutement ; les recommandations pour le recrutement ; les actions de formation.

Un sondage IFOP, Frères de Hommes : « Les Français sont-ils sensibles aux problèmes de développement ? », *Le Monde*, 18 mai 1979.

« Les Français se méfient des organisations humanitaires, mais pas des médecins », *Le Quotidien du médecin*, 5 mai 1989. Sondage *Quotidien du médecin* - IPSOS, réalisé à l'occasion de l'émission « Santé à la Une » sur TFI, du 27 au 29 avril 1989 auprès de 900 personnes (échantillon représentatif). Ce sont aux associations que les médecins dirigent auxquelles les Français font le plus confiance.

Sondage IPSOS réalisé par le secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports à l'occasion du 1<sup>er</sup> SICAD, *Le Monde*, 21 mai 1987.

« Les Français et l'Afrique noire », *La Croix*, 24-25 juin 1990, p. 2-3. Sondage CSA - *La Croix* - *l'Événement* - RFI - *Jeune Afrique* effectué à l'occasion du 16<sup>e</sup> sommet franco-africain. Les Français cautionnent la

politique de la France en Afrique ; ils sont favorables à l'équilibre de l'aide entre l'Afrique et l'Est, à la présence militaire française et « lient » la démocratie au développement.

## Sondages

Les sondages du Comité français contre la faim :

« Les vagues de la solidarité... Quatrième baromètre CCFD », *Faim Développement Magazine*, n° 94, mars 1993, 4 p. Enquête réalisée pour le CCFD du 6 au 17 novembre 1992 par l'Institut Lavalle auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes. Ce « baromètre de la solidarité internationale des Français » est publié pour la quatrième année consécutive par le CCFD (voir les articles du *Monde* des 19 décembre 1989, 18 décembre 1990, 20 février 1992, 24 février 1993). Dans ce dernier « baromètre », le chômage préoccupe plus les Français que la faim dans le monde mais l'aide apportée par les pays développés au tiers-monde est jugée insuffisante par une proportion croissante d'interviewés.

1985 - ARSH, « Étude qualitative d'opinion sur le tiers-monde, la coopération et le développement à partir du sondage réalisé par l'ARSH, novembre 1983 », Paris : ARSH, 1983. 6 p. dactylogr.

À la demande du ministère des Relations extérieures, le cabinet ARSH (Application et recherche en sciences humaines) a effectué, en octobre 1983, une enquête d'opinion qui ne comporte pas de questions sur l'assistance technique : introduction générale et méthode ; étude des sensibilités et des attitudes envers la coopération, les médias, le grand public, les leaders d'opinion ; la stratégie de communication.

Études MARCOMER :

**MARCOMER**, « Les opinions du personnel français d'assistance technique en Afrique noire et à Madagascar », Paris, MARCOMER, 1971, 93 p. + ann. multigr.

**MARCOMER**, « Les opinions et les attitudes des personnels d'assistance technique en Afrique et à Madagascar » Vol. I., Paris, MARCOMER, 1974, 77 p. + 18 p. multigr.

**MARCOMER**, « Les opinions et les attitudes des personnels d'assistance technique en Afrique et dans l'océan Indien » Vol. I., Paris, MARCOMER, 1978, 80 p. + ann. multigr.

Enquêtes réalisées par correspondance auprès des personnels coopérants en Afrique et dans l'océan Indien qui montrent une remarquable stabilité entre 1974 et 1977. Les questions posées concernaient les problèmes professionnels (conditions de travail, formation), la vie pratique,

l'ambiance socio-culturelle, la coopération et son avenir dans le pays concerné.

1987 – **SOFRES**, « Les attitudes des Français à l'égard de la coopération », Montrouge, SEMA-METRA, 1987, 76 p. multigr. Enquête réalisée du 21 au 26 mai 1987 auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes. Reprise notamment dans *Le Point*, n° 773, 13 juillet 1987.

1989 – **Institut de sondage Lavalie**, « Baromètre de la solidarité » (réalisé par l'Institut de sondage Lavalie entre le 20 et le 31 octobre 1989 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif des Français âgés de 15 ans et plus). Paris, CCFD, 1989, 22 p. multigr. et documents annexes. Réponses aux questionnaires ; avis de différentes personnalités : Bernard Holzer, Jacques Antoine, Marie-Claude Smouts sur le « baromètre de la solidarité ».

## Ouvrages

En ce qui concerne les ouvrages, il existe une littérature coloniale et coopérante : *Sang d'Afrique* de G. des Cars, *Petits Blancs, vous serez tous mangés* de J. Chatenet, *L'état sauvage* de G. Conchon... mais elle traite surtout de la vie des Européens et des Français en particulier en Afrique sans qu'il soit toujours possible de dire si les opinions exprimées sont celles de l'auteur plutôt que celles des Français en général ou des Africains.

Beaucoup d'ouvrages publiés en librairie sur la coopération mentionnent l'assistance technique sans en réaliser une étude systématique.

Un seul ouvrage, qui date de 1977, présente une étude approfondie sur ceux qui travaillent sur le terrain. Il s'agit ici du livre du sociologue François de Négroni *Les colonies de vacances : portrait du coopérant français dans le Tiers monde*, s.l., Hallier, 1977, 299 p. (Essai). Sur un ton très humoristique, l'auteur aborde les problèmes de l'assistance technique sous tous ses angles en essayant de mettre des étiquettes sur les individus, les modes de vie, les philosophies... Apparemment, rien de semblable n'a été réalisé depuis.



MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION

# L'assistance technique française (1960-2000)

RAPPORT D'ÉTUDE

La **documentation** Française

- 5 AVR. 1995

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 41.264 ep 1

Cote : B